

Commission Enseignement Secondaire**Compte-rendu
de la réunion du 3 décembre 2014****Etaient présents ou représentés :****• Membres titulaires**

- Madame Andrée Mannoni ;
- Messieurs Edouard Amara, Paul Andréo, François Charmet (représenté par Monique Raedecker), Bernard De Lacoste (représenté par Philippe Doria), Jean-Marc Epelbaum, Benjamin Jarry, Jean-Pierre Jousse, Jacques Nègre, Yves-Marie Péraldi, Antoine Pierucci (représenté par Charline Georges) Jean-Paul Tahmazian et François Trollet.

• Membres invités :

- Monsieur José Mello.

Monsieur Jean-Pierre Jousse, Président de la Commission, ouvre la séance à 14h35.

A titre liminaire, les participants sont invités à se présenter et à donner leur avis sur la situation de la rentrée scolaire.

Les participants témoignent de la persistance de la crise.

Les principales préoccupations des établissements secondaires sont :

- le tassement des inscriptions qui inquiète certains directeurs en prévision de la rentrée 2015/2016,
- les frais de scolarité impayés et la difficulté à obtenir leur règlement en fin d'année scolaire – les parents cherchent des financements palliatifs,
- la problématique des enseignants qui ne travaillent que 2 heures par semaine,
- la persécution de l'URSSAF dans le cadre des voyages culturels alors qu'ils sont couverts/prévus par la Convention Collective,
- le remboursement des frais kilométriques aux salariés résidant loin de Paris,
- la difficulté à trouver des enseignants.

Monsieur Philippe Doria est satisfait du suivi de la Convention Collective.

En ce qui concerne les voyages culturels de 3 à 4 jours organisés par les établissements, les frais sont difficilement récupérables, le mode aérien n'est plus utilisé du fait des horaires et des réservations trop problématiques et des règles de sécurité très renforcées.

Monsieur Jean-Pierre Jousse informe l'assemblée que la FNEP œuvre beaucoup pour que l'Enseignement Hors Contrat occupe une place essentielle dans l'Enseignement français. Dans ce but, la FNEP souhaite changer l'appellation de la Convention Collective.

Une réflexion s'engage sur le redoublement dans l'Education Nationale et la position des établissements sous contrat d'association.

1. LOI RELATIVE A LA SECURISATION DE L'EMPLOI ET AU TEMPS PARTIEL

Monsieur Jean-Pierre Jousse informe la Commission de la situation de l'accord sur le temps partiel. Les négociations de la branche ont abouties à un accord étendu avec des durées de temps de travail nettement inférieur aux 24h hebdomadaires prévus initialement par la loi.

Dans le cas des enseignants ayant un faible volume horaire l'engagement a été pris de faire des emplois du temps regroupés. Cet accord tient compte de la particularité du secteur.

2. REFORME DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2015

Messieurs Jean-Pierre Jousse et Alexandre Martini portent à la connaissance de l'assistance de la situation préoccupante des écoles privées bénéficiant jusqu'alors de la taxe d'apprentissage.

A ce jour les établissements secondaires techniques privés ne peuvent plus recevoir la taxe d'apprentissage alors que l'Education Nationale et l'enseignement privé sous contrat en sont toujours destinataires.

Les établissements supérieurs à but lucratif ne peuvent plus la percevoir.

Une commission chargée de ce problème a été créée par la FNEP. Elle suit parallèlement deux pistes :

- conseil de création d'une structure associative,
- préparation d'une action sur le côté illégal de cette loi que les juristes consultés considèrent comme non constitutionnelle.

Le but étant d'obtenir que la loi soit non valide. Il s'agit d'une bataille juridique longue.

Monsieur José Mello intervient en précisant que la taxe d'apprentissage devrait normalement être versée aux établissements constitués en Société Anonyme car il s'agit de respect du Droit Européen.

3. CERTIFICATION DES TITRES PAR LA CNCP (COMMISSION NATIONALE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE)

Messieurs Jean-Pierre Jousse et Alexandre Martini informent la commission sur le fonctionnement de la CNCP.

Les délais très longs d'obtention de 12 à 24 mois rendent la gestion des établissements difficile. Ces titres doivent être renouvelés tous les 2,3 ou 5 ans. Il peut y avoir des élèves commençant une formation qui se trouve non validée quand leurs études se terminent.

Propositions de la FNEP pour accélérer les processus :

- proroger la certification jusqu'à sa nouvelle validation pour les élèves en cours d'étude,
- nouveau moyen financier,
- préinscription des dossiers.

A l'interrogation de Monsieur Jean-Marc EPELBAUM de savoir si la Commission peut monter un dossier pour un titre, Monsieur Alexandre Martini répond que l'enjeu efficace pour l'orientation professionnelle serait un certificat professionnel comme par exemple « secrétariat ».

4. ELECTIONS

Monsieur Jean-Pierre JOUSSE démissionne de sa fonction de Président de la Commission. Celle-ci le remercie chaleureusement pour son action au sein de la Fédération.

Monsieur Paul ANDREO est élu Président, Monsieur Jacques NEGRE est élu secrétaire et Monsieur Jean-Paul TAHMAZIAN est réélu en tant que membre supplémentaire de la Commission. Ces membres sont élus à l'unanimité.

5. QUESTIONS DIVERSES

Complémentaire santé :

Un appel d'offre sera lancé uniquement sur la base de 4 000 écoles, 80 000 personnes et 1 million d'étudiants en tenant compte de la situation compliquée des temps partiel, des multi-employeurs...

Un accord de branche devrait être signé vers mai-juin 2015.

Information sur le voyage annuel :

Le voyage cette année de la Fédération aura pour destination Stockholm et est programmé, comme à l'accoutumée, durant le pont de l'ascension 2015.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h15.

Le Président de la Commission
Jean-Pierre JOUSSE

